

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CONFLIT AVEC LES VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, j'aimerais présenter une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Ce matin, pour une raison ou pour une autre, la plupart des vétérinaires à l'emploi de la Direction de l'hygiène vétérinaire et affectés aux abattoirs de l'Ontario et du Québec ont décidé d'être malades. Un certain nombre d'entreprises de traitement de la volaille et des viandes ne peuvent fonctionner.

Par suite de l'incapacité du Conseil du Trésor à établir un contrat convenable avec le personnel d'inspection, notre approvisionnement alimentaire se trouve compromis. Je propose donc, appuyé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid):

Que le président du Conseil du Trésor, qui a fait preuve d'incompétence dans la négociation des relations du travail des contrôleurs aériens, des postiers, et maintenant des vétérinaires, présente immédiatement sa démission, et que le premier ministre nomme quelqu'un de compétent pour s'occuper de ce portefeuille afin que les Canadiens ne soient jamais privés de services essentiels.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES INSTANCES DES ÉTATS-UNIS ET DES PAYS EUROPÉENS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président . . .

Des voix: Bravo!

M. Clark: On s'y habitue après un certain temps.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures; elle a trait à l'énergie. Je suppose qu'il a appris que les États-Unis et peut-être d'autres pays membres de l'OCDE se demandent si la politique énergétique du gouvernement fédéral ne va pas à l'encontre de certains accords internationaux. Le ministre se souvient sans doute que le 18 décembre, rectifiant la réponse qu'il m'avait donnée à une question, il a déclaré que les instances des Américains consistaient en commentaires et en demandes d'éclaircissements et que les entretiens fructueux qui avaient

Questions orales

eu lieu depuis lors les avaient rassurés. Est-il vrai que les hauts fonctionnaires américains ont été rassurés ou cette déclaration n'est-elle plus valable en raison d'éléments nouveaux? Le ministre peut-il nous dire si des pays étrangers ont protesté contre notre politique énergétique dès le 7 novembre 1980?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je dois avouer que la réaction des États-Unis à notre programme énergétique se fait plus forte depuis quelques semaines, peut-être à cause de certaines pressions intérieures aux États-Unis ou de la visite que le président fera bientôt au Canada. De toute façon, les États-Unis et la Communauté européenne nous ont avertis que certains aspects de notre programme énergétique national les préoccupaient. Il convient de préciser qu'en 1976, le ministre des Finances avait émis des réserves sur les deux principaux accords internationaux en cause, la Déclaration de l'OCDE sur les investissements internationaux; il avait dit à l'époque qu'il ne se sentait pas lié par cette déclaration dans la recherche d'une solution au problème de la mainmise étrangère qui se pose au Canada. En ce qui concerne le GATT l'autre instance internationale au titre de laquelle notre politique pourrait être contestée, nous avons déclaré que nous n'appliquerions pas les dispositions du bill C-48 favorisant l'achat de produits canadiens d'une façon qui puisse aller à l'encontre de nos obligations au titre du GATT.

M. Clark: Je remercie le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour ces renseignements qui démontrent qu'en fait les Américains s'inquiètent de plus en plus depuis ce jour de décembre dernier où le ministre a exprimé l'avis qu'ils avaient été rassurés. Le ministre a fait allusion aux pays européens et aux diverses autres obligations internationales auxquelles doit être assujéti le Canada. Le ministre peut-il nous dire précisément quels autres pays d'Europe ou d'ailleurs ont signifié au Canada que notre programme énergétique national constitue une entorse au GATT, aux exigences de l'Agence internationale de l'Énergie et de l'OCDE ou à celles de tout autre traité ou obligation contractés par le Canada. Peut-il nous dire quels autres pays lui ont fait part de ce genre de préoccupation?

M. MacGuigan: Pour autant que je me souvienne, ce sont les États-Unis et la Communauté économique européenne s'exprimant au nom de ses membres qui ont posé de telles questions.

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre a précisé que c'était pour autant qu'il se souvienne. Nous aimerions, naturellement, qu'il fouille davantage sa mémoire et qu'il nous dise clairement quelles sont les objections dont on lui a fait part. Je voudrais encore une fois insister sur le fait que nous ne sommes pas seulement préoccupés par la réaction de l'AIE ou de l'OCDE mais par toutes les obligations que serait tenu de respecter le Canada au titre de traités bilatéraux ou multilatéraux auxquels cette politique pourrait porter atteinte.